

Démarche	: Demande d'autorisation de consultation par dérogation des registres d'actes d'état civil de moins de 75 ans détenus par le Service central d'état civil (SCEC) ou le Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN) — Démarche réservée aux généalogistes professionnels
Organisme	: Pôle collecte et traitement des fonds contemporains, Centre des Archives diplomatiques de Nantes

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Cette démarche a pour but de recueillir, d'instruire et de mettre à disposition les autorisations de demandes d'accès par dérogation à l'article L.213-2 (alinéa I.4.e) du code du patrimoine, aux registres d'actes d'état civil de moins de soixantequinze ans détenus par le Service central d'état civil (SCEC) ou le Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Cette démarche est instruite par le Centre des Archives diplomatiques de Nantes.

?? Avertissement : cette téléprocédure est exclusivement réservée aux généalogistes professionnels.
Si vous êtes un particulier : vous ne pouvez pas utiliser ce formulaire. Veuillez vous référer à la procédure de demande de copie d'acte classique ou de dérogation individuelle (art. L. 213-3 du Code du patrimoine).

Conformément au RGPD, ce traitement de données fait l'objet d'une information détaillée.

Nous vous invitons à télécharger et consulter la notice relative à la protection de vos données personnelles (finalités, destinataires, durée de conservation, droits et recours) en cliquant sur le lien ci-dessous.

Identification de la société pour laquelle vous exercez

Numéro SIRET de l'établissement d'exercice	<input type="text"/>
SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Pièces justificatives de votre demande

Demande d'autorisation de consultation par dérogation des registres d'actes d'état civil de moins de 18 ans

Titre d'identité en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif d'activité professionnelle en cours de validité

Si vous êtes salarié d'une étude généalogique, merci de joindre une carte professionnelle ou une attestation de votre employeur.

Si vous exercez à votre propre compte (société individuelle, micro-entreprise...), veuillez fournir un justificatif officiel d'activité datant de moins de 3 mois : avis SIRENE, extrait Kbis, extrait RNE ou attestation URSAAF.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Le cas échéant, autorisation délivrée par SIAF le ministère de la Culture

À joindre le cas échéant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Le cas échéant, autorisation expirée délivrée par nos services et pour laquelle vous sollicitez le renouvellement

Toute fausse déclaration ou usage de faux document expose son auteur aux sanctions prévues par l'article 441-1 du Code pénal (jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende).

Je certifie sur l'honneur exercer en tant que généalogiste professionnel.

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

J'atteste avoir pris connaissance des mentions d'information relatives à la protection de mes données personnelles détaillées dans la description de la démarche.

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non